

N'allez pas croire que ce penseur, que ce logicien, que ce dialecticien soit impassible. Non, si l'orateur rencontre sur son chemin une fausseté insidieuse, une manoeuvre déloyale, une perfidie dangereuse ou une mensongère audace, alors sa parole devient nerveuse, une indignation contenue le fait frémir, la phrase martelée subit des saccades qui lui communiquent une vie plus intense, l'accent se fait mordant et cinglant. M. Langlois, député de St-Louis, un soir qu'il n'avait découvert que "la noitié de sa pensée", dut en conserver un cuisant souvenir.

Comme légiste, Monsieur Tellier n'a pas de supérieur en Chambre. Il a le sens légal. L'étude approfondie du droit et une longue pratique au barreau ont fait de lui une des lumières juridiques. Dans ce domaine, on peut dire qu'il a droite comme à gauche de l'Orateur, son opinion fait autorité.

Ses vingt années de vie parlementaire lui ont été précieuses. Point de vue de la documentation, de l'expérience, des connaissances politiques, de la pratique des hommes et des choses. Depuis qu'il siège dans la Législature, il a vu passer sous ses yeux plusieurs régimes, se succéder bien des ministères, se commettre bien des fautes, se manifester, se heurter, bien des tendances, s'afficher ou se dissimuler bien des idées, se démentir bien des hommes, se produire et se métamorphoser bien des programmes. Pour une intelligence comme est la sienne, aucune de ces leçons politiques n'a été perdue, et toutes, avec le travail et les dons de nature, ont contribué à faire de M. Tellier l'homme éminent devant lequel s'incline aujourd'hui l'hommage unanime de l'opinion publique.

L'opposition provinciale est fière de son chef, de cet homme de bien, de cet homme de coeur et de cet homme de tête. Elle sait que son drapeau ne saurait être en de meilleures mains.

Et à sa suite, elle va marcher au combat avec l'assurance de la victoire. Monsieur Tellier présente à l'électorat un programme à la fois rassurant et progressif. Sa personne, son caractère et ses idées commandent la confiance universelle. Avec lui, toutes les classes, tous les éléments, tous les intérêts doivent être tranquilles. Notre province peut confier sans craindre à sa garde toutes ses traditions religieuses et nationales et demeurer assurée qu'il lui donnera, à la place du ministère inquiétant, incohérent, énervé et compromis par un trop long exercice du pouvoir, qu'elle subit à l'heure actuelle, un gouvernement honnête, éclairé, sûr dans ses principes et consciencieux dans son action, et qui fera passer avant tout autre intérêt et toute autre préoccupation, ceux du bien public.